



# C.D. GESTION COMPETITIONS SENIORS

REUNION du 11 Décembre 2025

## Procès-Verbal N° 21

COORDINATEUR des Compétitions : PASSENEAU Grégory.

PRESIDENT : DALMON André.

PRESENTS : COUFFIGNAL Francis, SILVESTRE Bernard, REYNES Roger.

ASSISTE : VAN BASTOLAER RAVEINO Nicolas (alternant sportif).

*La réunion est ouverte par le Président à 8h00*

**Nota** : Les demandes de modification de date et d'heure doivent impérativement être saisies avec la réponse du club adverse sur Footclub avant le jeudi 9h de la semaine précédant la rencontre.

Avant toute demande de modification sur Footclub, il serait souhaitable que les clubs se contactent.

Toute demande effectuée hors délai, ne sera pas acceptée par la CDGCS (Commission Départementale Gestion des Compétitions Séniors) et la CDA (Commission Départementale de l'Arbitrage) sauf cas exceptionnel soumis aux deux commissions.

### Article 17 du règlement des championnats alinéa a

Les demandes de modification émanant du club organisateur, pour un décalage horaire ou un changement de jour, dans les jours et les plages horaires réglementaires, effectuées au plus tard le jeudi, 21 jours avant la date de la rencontre, sont acceptées de plein droit sauf décision contraire motivée de la C.D.G.C.S.

### *Départementale 2 (Florian SALABERT)*

- Le match **REQUISTA US 2 – ESPoir FOOT 88 2** prévu initialement le samedi 13 décembre 2025 à 20h00 se jouera le vendredi 12 décembre 2025 à 20h30 (Entente entre les deux clubs).

### *Départementale 5 (GAMM VERT)*

- Le match **FOOT ROUERGUE 2 – AS FOISSAC 2** initialement prévu le dimanche 14 décembre 2025 à 15h00 se jouera le vendredi 12 décembre 2025 à 20h30 sur le stade de Martiel (Entente entre les deux clubs).
- Le match **UNION DES TROIS VALLEES 3 – LA TERRISSE 1** initialement prévu le samedi 24 janvier 2026 à 20h00 se jouera le vendredi 23 janvier 2026 à 21h00 sur le stade de Mouret (Entente entre les deux clubs).

- Le match **GALGAN 2 – AS FOISSAC 2** est maintenu au samedi 20 décembre 2025 à 20h00 (refus de Foissac de jouer le vendredi).

## **REPORT MATCHS DE CHAMPIONNAT**

### **Départementale 3**

- Le match **AUBRAC 98 1 – FC COMTAL 3** non joué le dimanche 7 décembre 2025 à 15H00 en raison du terrain impraticable est reporté au dimanche 21 décembre 2025 à 15H00 sur le terrain de St Chély.

### **Départementale 5**

- Le match **FOOT ROUERGUE 2 – COMBES ES 3** non joué le dimanche 7 décembre 2025 à 15H00 en raison du terrain impraticable est reporté au dimanche 21 décembre 2025 à 15H00 sur le terrain de Martiel.
- Le match **US DOURDOU 2 – FOOT VALLON 3** non joué le samedi 6 décembre 2025 à 20H00 en raison du terrain impraticable est reporté au dimanche 4 janvier 2026 à 15H00 sur le terrain de St Cyprien.
- Le match **ST JULIEN /BOZOULS 2 – AUBRAC 98 2** non joué le samedi 6 décembre 2025 à 20H30 en raison du terrain impraticable est reporté au samedi 20 décembre 2025 à 20H30.
- Le match **GRANDRIEU ROCLES 1 – VAILLANTE AUMONAISE 2** non joué le dimanche 7 décembre 2025 à 15H00 en raison du terrain impraticable est reporté au dimanche 4 janvier 2026 à 15H00.
- Le match **CHATEAUNEUF A 2 – CHIRAC ES 2** non joué le samedi 6 décembre 2025 à 20H00 en raison du terrain impraticable est reporté au samedi 3 janvier 2026 à 20H00.

***La réunion est clôturée à 10 heures***

Le Secrétaire de Séance,

F. COUFFIGNAL



Le Président,

A. DALMON

